

# Reglement du Blog et Conditions d'Utilisation

## Présentation du Blog

Dans une optique de partage et de découverte, ce blog vous est dédié afin de recueillir des témoignages sur vos parcours professionnels divers et vos impressions personnelles. Ainsi les nouveaux "Edipiens" pourront apprécier la découverte de divers métiers par le biais d'un regard jeune et dynamique. En vous remerciant d'avance, tous à vos claviers... ;-)

## Utilisateurs Invités, Utilisateurs Référencés

Pour pouvoir accéder au blog vous devez être inscrit, lors de votre inscription, vous aurez le choix entre le statut d'utilisateur invité et celui d'utilisateur référencé.

Un utilisateur invité pourra uniquement lire les articles du blog.

Un utilisateur référencé aura accès à l'ensemble des fonctionnalités du blog. L'inscription en tant qu'utilisateur invité ne sera valide qu'après la validation de la demande par un administrateur ou un dirigeant d'EDIP Sup.

Si vous vous inscrivez en tant qu'utilisateur invité, vous aurez toujours la possibilité de faire une demande pour devenir un utilisateur référencé par la suite.

## Section du Blog

Lors de votre inscription, vous devrez choisir quelle section du blog vous intéresse. Suite à votre inscription, vous n'aurez accès qu'au article de cette section.

Si vous souhaitez avoir accès à tous les articles du blog, vous devez choisir la section du blog « Toutes » lors de votre inscription.

## Questions de Sécurité

Lors de votre inscription, vous devrez définir deux questions de sécurité et y répondre. Celles-ci vous permettront de réinitialiser votre mot de passe en cas d'oubli de ce dernier.

Pour la sécurité de votre compte, veuillez au maximum à être le(la) seul(e) à connaître les réponses à vos questions de sécurité.

## Informations Personnelles

Lors de votre inscription en tant qu'utilisateur référencé, certaines informations personnelles vous seront demandées. Celles-ci ne seront visible que par les administrateurs du blog et la direction d'EDIP Sup.

Celles-ci seront notamment utilisées pour validé votre demande pour devenir un utilisateur référencé et faciliter les échanges entre l'institut et vous.

## Skype et Facebook

Lors de votre inscription en tant qu'utilisateur référencé vous aurez la possibilité de publier ou non vos comptes Skype et Facebook sur votre profil public.

Vous pourrez à tout moment modifier vos paramètres d'utilisation de Skype et de Facebook.

Si vous choisissez de publier vos compte Skype et Facebook, seul les utilisateurs référencés y auront accès.

## Divers

Bien évidemment aucun propos raciste, xénophobe, homophobe, sexiste... ne seront tolérés sur ce blog.

Les administrateurs se réservent le droit de modifier voire de supprimer tout article du blog sans préavis ainsi que de bannir un utilisateur référencés.